

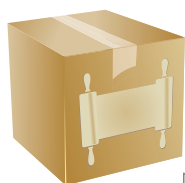
TALIBAN
TALMUD

ELOUL
LAPID

BENETT
BRAKHOT

NÉDER
EVIATAR

OUMAN
TSNI'OUT



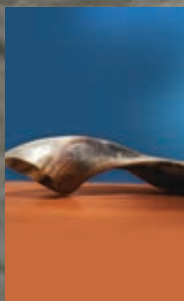
Torah-Box

n°158 | 18 Août 2021 | 10 Eloul 5781 | Ki-Tetsé

M A G A Z I N E



Coronavirus :
Benett
annonce
des "jours
difficiles"
> p.8



**Une
divine
leçon
d'Eloul**
> p.22



**La
Synagogue
Marina
Rocha de
Moscou**
> p.19

- Service de comptabilité
- Négociations avec les autorités fiscales
- Conseil et planification fiscal pour les français
- Création, conseil et gestion d'entreprises, sociétés et associations
- Prêts d'Etat pour entreprises- prêts Corona
- Subventions et remboursements à la suite des dommages du Corona

ASHDOD

85 rue Haatsmaout. City

☎ 08- 865 15 46

✉ ashdod@maazanit.co.il

JERUSALEM

3 rue Am Veolamo. Guivat Chaoul

☎ 02- 651 62 95

✉ office@h-mis.co.il

BNEI BRAK

7 rue Metsada

☎ 073- 224 55 55

✉ office@maazanit.co.il



CALENDRIER DE LA SEMAINE

18 au 24 Août 2021

Mercredi
18 Août
10 Eloul

Daf Hayomi Soucca 42
Michna Yomit Mikvaot 8-4
Limoud au féminin n°340

Jeudi
19 Août
11 Eloul

Daf Hayomi Soucca 43
Michna Yomit Mikvaot 9-1
Limoud au féminin n°341

Vendredi
20 Août
12 Eloul

Daf Hayomi Soucca 44
Michna Yomit Mikvaot 9-3
Limoud au féminin n°342

Samedi
21 Août
13 Eloul

 **Parachat Ki-Tetsé**
Daf Hayomi Soucca 45
Michna Yomit Mikvaot 9-5
Limoud au féminin n°343

Dimanche
22 Août
14 Eloul

Daf Hayomi Soucca 46
Michna Yomit Mikvaot 9-7
Limoud au féminin n°344

Lundi
23 Août
15 Eloul

Daf Hayomi Soucca 47
Michna Yomit Mikvaot 10-2
Limoud au féminin n°345

Mardi
24 Août
16 Eloul

Daf Hayomi Soucca 48
Michna Yomit Mikvaot 10-4
Limoud au féminin n°346



Samedi 21 Août

Rav Yossef 'Haïm (Ben Ich 'Hay)



Dimanche 22 Août

Rav Ya'akov Melloul



Mardi 24 Août

Rav Ye'hi Chnéor



Rav Yossef 'Haïm (Ben Ich 'Hay)



Horaires du Chabbath

	Jéru.	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Entrée	18:37	18:59	18:59	18:59
Sortie	19:54	19:57	19:57	19:57



Horaires du 21 Août

	Jéru.	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Nets	06:08	06:09	06:10	06:09
Fin du Chéma (2)	09:24	09:26	09:27	09:26
'Hatsot	12:42	12:44	12:45	12:44
Chkia	19:16	19:18	19:18	19:18

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Rabbi Ya'akov Feitman, 'Haya Hertzberg, Dan Cohen, Binyamin Benhamou, Rav Shimon Griffel, Rav Avraham Garcia, Rav Gabriel Dayan, Rav Its'hak Zilberstein, SOS Cuisine - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 077.466.03.32 - **Publicité :** Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306) **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

Spécial pour l'année 5782

בס"ד

Institut
Veshaveta haarets



Une mitsva exceptionnelle
à portée de main !

la SHEMITA

grande
SÉGOULA
pour la
parnassa

*L'année de la shemita arrive à grands pas,
c'est l'occasion de saisir l'opportunité d'accomplir
cette mitsva de laisser reposer sa terre agricole !*

L'institut **Véshaveta Haarets** vous permet d'acheter facilement une ou plusieurs parcelles agricoles en Terre Sainte pour l'année de shemita (5782)

- vous accomplissez la mitsva de shemita, qui est une grande ségoula pour la réussite matérielle !
- et par la même occasion, vous empêcher des agriculteurs juifs de transgresser cette mitsva !



Avec le soutien du Gadol Hador Rav Haïm Kanyeviski chlita :

«L'institut **Veshaveta Haarets** travaille consciencieusement, celui qui participe à la mistva **ne manquera de rien matériellement !!**»

Package 1 m²



Parcelle de terre agricole
de 1m², (soit 4 amot²) pour
seulement :

8,50 € x 12 mois
soit un total de 102 €.

Vous recevez 1 contrat d'acquisition
par courrier avec le lieu et
l'emplacement exacts de la parcelle

Package 2 m²



Parcelle de terre agricole
de 2m², (soit 8 amot²) pour
seulement :

15 € x 12 mois
soit un total de 180 €

Vous recevez 2 contrats d'acquisition
par courrier avec le lieu et
l'emplacement exacts des parcelles

Package 10 m²



"Partenaire"
Parcelle de terre agricole de
10m², (soit 40 amot²) pour
seulement :

64 € x 12 mois
soit un total de 768 €

Vous recevez 10 contrats d'acquisition
par courrier avec le lieu et
l'emplacement exacts des parcelles

Institut
Veshaveta haarets



Paieement sécurisé en ligne sur notre site web

www.shemita.co.il

ou par tél.  (+33) 09 73 05 08 05

tél.  (+972) 077 336 24 57





Associer l'attrait au devoir



J'ai lu dernièrement une rubrique qui soulevait le sujet délicat de savoir quelle était la solution idéale à envisager pour aider des parents âgés qui peinent à continuer à vivre indépendamment, et quelle devait être l'attitude de leurs enfants soumis à l'injonction de la Torah de prendre soin du bien-être de leurs parents. Un des intervenants déclarait : "Je suis **incapable** de m'occuper d'eux personnellement, et le mieux serait de ..." Cette phrase m'avait frappé car on est habitué à un langage plus nuancé, du genre : "il me serait difficile de m'en occuper convenablement", mais non pas "j'en suis incapable".

En fait, au-delà de ce sujet douloureux des parents âgés, il y a dans les paroles de ce fils l'air du temps. Aujourd'hui on ne parle plus de relever des défis, de s'efforcer, de surmonter les difficultés ou même d'essayer partiellement de remplir son devoir. On brandit le drapeau blanc de l'abdication devant tout ce qui exige trop d'efforts, sans gêne et sans justificatif. Quand un couple va mal, le divorce devient la solution la plus évidente, appuyée par des arguments du type : "Je suis comme je suis, à prendre ou à laisser !" Les parents sont habitués à se voir opposer un refus à leurs demandes de la part de leurs enfants, justifié par des "pas maintenant", "je suis fatigué", "je n'ai pas de force", etc.

Cette approche est aussi présente dans le domaine spirituel : si auparavant on parlait de travailler sur son caractère, de s'efforcer de s'améliorer, d'essayer de changer de conduite, aujourd'hui ce langage a très peu d'écho. Il est donc primordial de trouver un chemin adapté à notre époque, surtout à l'approche des Jours Redoutables, les *Yamim Noraïm*.

La solution se trouve dans le **désir** : quand on ressent une attraction vers quelque

chose, les difficultés rencontrées sont très facilement surmontables. Un alpiniste ne se plaint pas lors de son ascension. Personne ne refuse de voyager de nuit pour partir en vacances.

Léhavdil (sans vouloir comparer), des milliers de personnes se retrouvent tous les jours en pleine nuit au *Kotel Hama'aravi* ou à la *Yéchiva* du Rav Réouven Elbaz à Jérusalem pour réciter les *Séli'hot*, enthousiasmées par l'ambiance qui y règne. De gros dormeurs pourront vous raconter qu'à *Roch Hachana* à Ouman, ils se lèvent une heure (!) avant le début de la prière fixée au lever du jour (*Hanets Ha'hama*) pour se préparer à cette prière qui va les porter pendant de nombreux mois.

La règle qui se dégage, c'est que lorsqu'on ressent un attrait pour quelque chose, toutes les embûches qui se dressent devant nous pour les obtenir vont s'estomper, et ce principe est valable à la fois dans le domaine matériel que spirituel.

Si cette vérité qui fait partie intégrante de l'expérience humaine a toujours été valable, aujourd'hui elle devient critique car elle est indispensable. De plus en plus, on associe le chant, la danse et la joie dans toutes les expériences religieuses. Même dans l'étude de la Torah, un bon enseignant lancera de courtes plaisanteries pour créer un climat détendu et n'hésitera pas à raconter des anecdotes pour illustrer son enseignement. Le *'Hazon Ich* disait que pour ramener des gens qui se sont éloignés du Judaïsme, il fallait utiliser l'attrait et non la contrainte.

Chaque époque possède ses "outils" pour se rapprocher de la Torah et il est important de capter l'air du temps afin de ne pas rester figé, mais au contraire de rebondir et continuer à progresser.

Rav Daniel Scemama

Jérusalem : D'importants incendies, les habitants de 6 localités avoisinantes évacués



Un vaste incendie, probablement le plus important depuis des années dans la capitale, s'est déclaré dimanche après-midi dans la forêt et les montagnes de Jérusalem, près de Beth Méir.

Les habitants de 6 localités ont été évacués de leur domicile. L'incendie était majoritairement maîtrisé dans la matinée de lundi après des heures de travail des équipes en pleine nuit.

"C'est un feu d'origine humaine, qu'il ait été allumé intentionnellement de la main d'un criminel ou qu'il ait été issu d'une négligence", a commenté le commissaire des services des sapeurs-pompiers et des secours, Dedi Sim'hi, faisant écho aux craintes émises plus tôt par deux députés de droite.

Une pluie d'étoiles filantes au-dessus du Néguev

Des milliers d'Israéliens se sont donnés rendez-vous dans le sud du désert du Néguev, jeudi soir, pour assister à la pluie spectaculaire d'étoiles filantes qui illumine chaque année le ciel.

Le spectacle des Perséides a lieu à chaque fois que la Terre traverse les courants de débris de la comète Swift-Tuttle.

La NASA a averti qu'il était possible qu'un essaim de météorites d'une telle ampleur ne soit pas visible avant 2024, les conditions de visibilité n'étant pas idéales pour les apercevoir en 2022 et 2023.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions



בס"ד

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAL BEN SHABAT NESSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAVI AVOCAT ET NOTAIRE • SHLOMI ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCAT ET NOTAIRE • SHAY ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABAT AVOCAT • SAGIT KEINAN AVOCAT • ARIE BRENING AVOCAT • MA'RYAN ZAGURI AVOCAT • SHANI ELMALLAH AVOCAT • MYRIAM LASCARISSE • AVINATAN DOUIEB JURE

www.elihaddad.com

87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

Afghanistan : Les Taliban "ont gagné", selon le président Ashraf Ghani qui a quitté le pays

Le président afghan Ashraf Ghani a quitté son pays pour une destination qui était encore inconnue dimanche soir. Dans une vidéo publiée sur Facebook, Ghani a déclaré avoir fui son pays pour éviter un "bain de sang", reconnaissant que "les Taliban [avaient] gagné". Les Taliban ont pris possession de

Kaboul dimanche, des insurgés criant victoire depuis le palais présidentiel.

Aux États-Unis, certains s'inquiètent déjà, à l'instar de l'élue républicaine Liz Cheney, que la débâcle ne vienne saper l'action de Washington sur certains théâtres à l'étranger, les États-Unis n'inspirant plus la même crainte à leurs adversaires.

Loi sur les biens spoliés : Yaïr Lapid dénonce les "menaces antisémites" et qualifie Varsovie d'"antidémocratique"

Le chef de la diplomatie israélienne Yaïr Lapid a répondu dimanche soir aux critiques adressées à Israël par le Premier ministre polonais et son ministère des AE, qualifiant leurs commentaires de "menaces antisémites".

Plus tôt, Varsovie avait qualifié d'"infondée" la réaction d'Israël contre la nouvelle

législation approuvée samedi par le président A. Duda, qui impose un délai de prescription de 30 ans pour réclamer des biens spoliés, généralement confisqués par le régime communiste après la guerre.

Israël a rappelé le chargé d'affaires de l'ambassade d'Israël à Varsovie, dénonçant la loi comme "antisémite".



NAHMANI FASHION
YOUR MEN'S STORE

The French Touch

Retrouvez la qualité
que vous aviez en France
à des prix similaires.

Chaussure cousue main
Fabrication Portugal,
Espagne, Italie
Costumes 100% laine
Cerruti 1881,
Zegna

26 Rue King David, Jérusalem
Tel : 052 677 01 65

Coronavirus : Benett annonce des "jours difficiles", les cas graves dépassent les 500

Alors que la barre des 500 cas graves au Covid-19 a été atteinte dimanche - une première depuis mars -, Bennett a prévenu qu'Israël allait devoir affronter des "jours difficiles", tout en repoussant les appels à un nouveau confinement pour endiguer la morbidité croissante. Le mois dernier, Israël est devenu le premier pays au monde à administrer des rappels aux plus de 60 ans, et est de nouveau un pionnier depuis qu'il a commencé à administrer des troisièmes doses aux plus de 50 ans. Face à la hausse du nombre d'hospitalisations, le centre médical Chamir de Béer Ya'akov a annoncé qu'il

cessait de recevoir de nouveaux patients, son service de coronavirus étant plein, a rapporté la chaîne 13. La chaîne a aussi indiqué que les nouveaux patients Covid-19 nécessitant une hospitalisation avaient été redirigés vers les hôpitaux de Jérusalem, qui étaient moins remplis. Selon la chaîne Channel 12, les responsables du ministère de la Santé auraient averti Benett lors d'une réunion que le pays pourrait connaître quelque 10.000 cas quotidiens la semaine prochaine et que d'ici un mois, 4.800 malades pourraient être hospitalisés, dont la moitié dans un état grave.

En Israël, les Yéchivot ont réouvert leurs portes pour la rentrée 5782

En Israël, on a pu dès lundi dernier observer les stations de bus emplies de jeunes vêtus de costumes et de chapeaux, une valise et d'autres effets à la main. La session d'Eloul a en effet débuté et ce sont des dizaines de milliers de jeunes qui ont rejoint les bancs de la Yéchiva. Cette année s'annonce riche

en défis pour le monde de la Torah : ses dirigeants craignent que le gouvernement ne cherche à minimiser les dégâts au niveau sanitaire dus au laxisme lors des vacances d'été en imposant des restrictions au public orthodoxe et traditionaliste.

SUNSET OPTIC

30 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

LUNETTES DE VUE

2=400 ₪

Montures + verres anti reflet
+3.00 ou - 3.00 (cylindre - 125)

5% DE RÉDUCTION
sur présentation de cette publicité

LUNETTE PROGRESSIVE

A partir de **899 ₪**

EXAMEN DE VUE GRATUIT

Pour tout achat de lunette de vue

SPÉCIALISTE DANS LES MONTAGES ET CENTRAGE DES VERRES PROGRESSIFS

NOUS PARLONS &

VARILUX®
UN VERRE ESSLOR

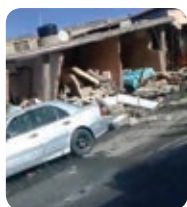
50 % sur tous types de verres
A la demande



SUNSET OPTIC

Mr Slakmon Eric 6 rue hanotéa. Nétanya
Tel : 09 77 36 245 Portable : 052 880 68 28

Haïti : Le bilan du séisme s'alourdit à 1297 morts



Le bilan provisoire du séisme de magnitude 7,2 qui a frappé samedi Haïti s'est alourdi dimanche, atteignant 1297 morts et plus de

5700 blessés enregistrés, selon les services de protection civile du pays.

Ce nouveau séisme frappe un pays régulièrement meurtri par les catastrophes naturelles mais aussi par l'instabilité politique, le président ayant été assassiné il y a un mois. Alors que les secours sur place recherchent toujours des survivants, un autre danger approche. Une tempête tropicale, nommée Grace, pourrait toucher le pays dès lundi ou mardi.

Des dizaines de milliers de Juifs à Jérusalem pour la récitation des Séli'hot

Des milliers de Juifs se sont rassemblés au Kotel dès mardi soir dernier pour le début de la récitation des Séli'hot par les communautés



séfarades. Ils continueront de les réciter chaque nuit jusqu'à Yom Kippour. Chaque année, les Séli'hot au Kotel attirent une foule nombreuse composée de Juifs de tous bords. A la Yéchivat Or Ha'haïm du Rav Réouven Elbaz aussi, les Séli'hot qui attirent chaque année quelque 200.000 fidèles ont démarré, avec un entrain particulier suite à une année 2020 marquée par les restrictions sanitaires liées à la propagation du coronavirus.



VENTE FLASH POUR LES FÊTES !!
PRIX COÛTANT!!

Retrouvez plus de 300 produits sur notre site !

OFFRE VALABLE DU 15 août au 30 septembre

PÂTE DE PRALIN ORIGINE ISRAEL PÂTE DE PRALIN ORIGINE FRANCE BARRE DE CHOCOLAT PARVE BARRE DE CHOCOLAT AU LAIT RAISINS SEC SUCRE EN GRAIN CHOCOLAT 60% POUDRE AMANDE BLANCHE	19.90 NIS LES 400 gr 29.90 NIS LES 400 gr 18.90 NIS LES 400 gr 17.90 NIS LES 500 gr 9.90 NIS LES 200 gr 12.90 NIS LES 500 gr 15.00 NIS LES 500 gr 19.90 NIS LES 400 gr
---	--

Cacheroute Bet yosef , Badats, Landeau ,Habad ...

→ LIVRAISON RAPIDE SUR TOUT ISRAËL ←



054-22 46 222

Commandez en ligne ou directement par téléphone:

www.naomiecake.com | 050-421-2031 | Order@naomiecake.com

Eviatar : Des Palestiniens brûlent une étoile de David et une croix gammée



Des Palestiniens manifestant contre l'avant-poste d'Eviatar en Judée-Samarie samedi soir ont mis le feu à une étoile de

David combinée à une croix gammée. En plus de la croix gammée et de l'étoile de David, des images qui auraient été tournées samedi montrent aussi les Palestiniens déclencher un gros explosif. Les autorités israéliennes ont conclu le mois dernier un accord avec les résidents d'Eviatar : en échange d'une promesse du gouvernement de statuer sur la légalité de l'avant-poste et d'y établir en attendant une base militaire, les résidents se sont engagés à le quitter de leur propre chef.

Les fidèles pourront se rendre à Ouman à Roch Hachana (selon le ministère ukrainien des AE)



A moins d'un mois du grand Kibbouts de Roch Hachana, un haut responsable du ministère ukrainien des AE a déclaré que son pays autoriserait les fidèles à venir à Ouman pendant les fêtes grâce à la "bonne situation sanitaire dans la ville pour l'heure". Il a également affirmé que la plupart des habitants d'Ouman – en particulier ceux qui travaillent dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration – avaient été vaccinés contre le coronavirus. L'an dernier, plusieurs centaines de Juifs désireux de participer au pèlerinage d'Ouman s'étaient retrouvés bloqués à la frontière, empêchés d'entrer dans le pays à cause des mesures de lutte contre le coronavirus.



Torah-Box.com BETH-DIN MAGUID TECHOUVA

Tribunal Rabbinique Francophone, dirigé par Rav Zevouloun Perez
Jérusalem - Ramot D - 52 rue Mirsky - Tél: 02-37-41-515. E-mail : beth-din@torah-box.com



CAS DU BETH DIN

Réouven possède un tableau peint par un artiste célèbre. Chaque fois qu'il quitte sa maison pour une période, il le confie à l'un de ses voisins, Chim'on ou Lévi. En août, Réouven part en vacances à la montagne et Chim'on accepte de le lui garder gratuitement (*Chomèr 'Hinam*). Mais ensuite, ce dernier a l'opportunité de partir aussi en vacances à Tibériade, il demande donc à Lévi de reprendre la garde du tableau et Lévi accepte contre rémunération (*Chomèr Sakhar*). Chim'on le paye de sa propre poche, mais malheureusement le tableau est volé chez Lévi. Chim'on s'excuse auprès de Réouven, affirmant qu'il ne lui doit rien puisqu'il était un *Chomèr 'Hinam*. Par contre, il demande le paiement du tableau à Lévi car celui-ci ayant été payé, s'est engagé au remboursement de l'objet en cas de perte ou de vol. Effectivement, Lévi le paye.

Réouven, apprenant cela, exige immédiatement que Chim'on le rembourse lui, puisque le tableau était le sien.



PSAK DIN

D'après le *Chvout Ya'akov* (3, 148) : bien que dans le cas où un locataire prête un animal et que l'animal meurt chez l'emprunteur naturellement, le locataire est exempté, et l'emprunteur devra rembourser directement le propriétaire car il est interdit de tirer profit de la propriété de son ami à son insu. Sauf dans le cas où ils ont posé la condition qu'il sera autorisé de prêter l'animal et qu'en cas de dégât, on s'arrangera avec l'emprunteur (*Choul'han 'Aroukh* 307, 6). Mais dans le cas d'un transfert du *Chomèr 'Hinam* au *Chomèr Sakhar*, le *Chomèr 'Hinam* peut tirer profit du bien de son ami. A priori Chim'on n'a donc pas à rembourser à Réouven l'argent qui a été payé par Lévi à juste titre. Néanmoins le *Pit'hé Téchouva* (307, 1) est en désaccord et cite plusieurs *Richonim* qui même dans ce cas appliquent la règle selon laquelle nul ne peut faire de bénéfice via le bien de son ami. Par conséquent, Chim'on doit payer l'argent à Réouven. Et comme l'avis du *Chvout Ya'akov* n'est pas accepté par les *Richonim*, il ne peut pas non plus demander d'être jugé d'après cet avis en disant "Kim Li".

Rav Aharon Cohen

NOTION DE LA SEMAINE :

- **Kim Li** : La réclamation de "Kim Li" constitue dans la loi juive une réclamation qu'un *Nitba'* (défendeur) peut faire valoir dans un cas où il existe un différend *halakhique* concernant la loi qui s'applique dans son cas.
- **Chora Beparato Chel 'Havéro** : Règle selon laquelle nul ne peut faire de bénéfice via le bien de son ami.
- **Zé Néhéna Vézé Lo 'Hassèr** : "L'un jouit et l'autre ne perd pas" est une expression qui décrit une situation où une personne ne perd rien, mais permet en même temps à quelqu'un d'autre de profiter de ses biens ou de ses actes, et où le *Beth-Din* peut donc la forcer à renoncer à sa réclamation monétaire puisqu'aucun dommage ne lui est causé.



Israël inaugure sa représentation diplomatique à Rabat

"Moment historique – Nous avons inauguré la représentation israélienne au Maroc", a tweeté jeudi dernier le ministre israélien des Affaires étrangères, Yaïr Lapid, après l'inauguration de la première représentation diplomatique israélienne dans le pays, en présence du ministre marocain chargé des Affaires africaines, Mohcine Jazouli.

Une lettre du président israélien Its'hak Herzog invitant le roi Mohammed VI en Israël a été remise au chef de la diplomatie marocaine, a également indiqué Lapid.

Une *Mézouza* a été accrochée à l'entrée de la représentation diplomatique et des accords portant sur la consultation politique, la culture et l'aviation ont été signés.

Un haut responsable iranien tweete en hébreu sur les pourparlers avec la Russie

Un haut responsable iranien a tweeté un message en hébreu mercredi. "Il y a 1h, lors d'une conversation avec mon ami et collègue M. Patrouchev, secrétaire du Conseil de sécurité nationale de Russie, nous avons examiné les développements en Afghanistan, en Syrie et dans le golfe Persique", a écrit Ali Shamkhani, ajoutant : "Heureusement, les obstacles politiques à l'adhésion de l'Iran à l'accord de #Shanghaï ont été levés et l'adhésion de l'Iran sera [finalisée] via [des

procédures] officielles. #Good News". Ce n'est pas la première fois que Shamkhani tweete en hébreu à l'intention d'Israël. Pendant la guerre entre Israël et les groupes terroristes de Gaza, il avait qualifié Israël de "maison de l'araignée" et affirmé que les roquettes palestiniennes avaient vaincu le pays et que les troupes israéliennes et américaines en Afghanistan avaient échoué contre "l'axe de résistance".

Elyssia Boukobza

Torah-Box RADIO

100%

Torah Sim'ha

**LE MEILLEUR DE TORAH-BOX
DANS UNE RADIO**

Sur le site torah-box.com/radio
et sur smartphone

Google Play App Store



Torah-Box

TORAH-BOX revient *Chez Vous*

Faites venir un Rav de Torah-Box pour un cours chez vous entre amis ou dans votre communauté, gratuitement et facilement dans le monde entier.



Réservez dès maintenant !

 07 55 53 91 63   +972 53 36 04 519

www.torah-box.com/chezvous



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Ki-Tetsé : À bas les Mitsvot faites par habitude

*Si l'on prodigue un bienfait parce que l'on réalise réellement son importance et que l'on désire sincèrement aider les autres, cette disposition restera ancrée sur plusieurs générations.
En revanche, si l'acte est fait par habitude, il ne sera pas pérenne...*



"Ni un Ammonite ni un Moabite ne seront admis dans l'assemblée d'Hachem... parce qu'ils ne vous ont pas offert le pain et l'eau à votre passage, au sortir de l'Égypte..." est-il écrit dans notre *Paracha* (*Dévarim* 23, 4-5).

Les hommes de Ammon et de Moav refusèrent en effet d'offrir au peuple juif du pain et de l'eau. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils ne pourront jamais se marier avec des filles juives. Le *Mélits Yocher* note que ce manque de bienveillance est d'autant plus difficile à comprendre quand on sait qui était leur patriarche – Loth. Ce dernier excellait en matière d'hospitalité au point qu'il risqua sa vie pour protéger les anges venus à Sodome.

Comment comprendre alors qu'en l'espace de quelques générations, ce trait de caractère disparut totalement et que ses descendants se montrèrent si indifférents ?

Comme d'habitude...

Le *Mélits Yocher* répond que si l'on prodigue un bienfait parce que l'on réalise réellement son importance et que l'on désire sincèrement aider les autres, cette disposition restera ancrée sur plusieurs générations. En revanche, si l'acte est fait par habitude, il ne sera pas pérenne. Loth excellait effectivement dans le '*Hessed*', mais c'était uniquement parce qu'il avait grandi dans la maison d'Avraham.

Deux leçons peuvent être tirées de cette explication. Le *Mélits Yocher* nous donne tout d'abord l'une des raisons pour lesquelles tant de jeunes qui grandissent dans des familles pratiquantes s'éloignent du chemin de la Torah. Si leurs parents respectent les *Mitsvot* mais que leur observance n'est pas le résultat d'une compréhension profonde de ce qu'est un serviteur de D.ieu, les enfants imiteront certainement l'attitude des parents à l'égard des *Mitsvot*. Au mieux, ils les accompliront machinalement, sans réfléchir (ce qui est bien peu souhaitable) ; mais au pire, elles risquent de ne plus rien signifier pour eux.

Aussi, le *Mélits Yocher* souligne que bien que Loth ait accompli du '*Hessed*' par habitude, il fut tout de même prêt à se sacrifier pour cette cause. Nous apprenons de l'attitude de Loth que la force de l'habitude est telle qu'elle peut même conduire quelqu'un à risquer sa vie pour elle !

Le self control et sa récompense

Le *Alter* de Slabodka ajoute un commentaire au sujet du '*Hessed*' de Loth. Dans la *Parachat Vayéra*, la Torah précise qu'Hachem se souvint d'Avraham et (donc) sauva Loth (*Béréchit* 19, 29).

Le *Midrach* explique que Loth fut sauvé par le mérite d'un '*Hessed*' particulier. Quand Avraham et Sarah descendirent en Égypte et qu'Avraham affirma que Sarah était sa sœur, Loth aurait en effet pu révéler la vérité aux Égyptiens et gagner une importante somme d'argent en récompense.

Le *Alter* demande pourquoi c'est le mérite de ne pas avoir dénoncé son oncle qui sauva Loth de l'anéantissement de Sodome alors que son dévouement pour recevoir des invités à Sodome aurait dû suffire. Il répond que l'hospitalité de Loth était le résultat de son éducation, et non une qualité qu'il avait intériorisée ; il ne méritait donc pas de récompense pour son hospitalité.

Par contre, Loth était cupide et donc fortement tenté de révéler, au moins par allusion, que

Sarah était la femme d'Avraham et non sa sœur. Dans ce domaine, il dut faire appel à son self-control et il parvint à faire le bon choix. Sa capacité à ne pas dénoncer Avraham fut considérée comme plus honorable que son extraordinaire '*Hessed*' à Sodome.

Chacun selon son niveau

Ceci illustre un principe développé par le Rav Dessler, appelé *Nékoudat Habé'hira* (le point de départ du libre-arbitre). Rav Dessler affirme que les hommes ne sont pas jugés en fonction de leurs *Mitsvot* mais à mesure des efforts fournis pour s'élever. Par conséquent, chacun est jugé selon son niveau, en fonction de l'éducation qu'il a reçu, des influences extérieures et de son penchant naturel. Ceci explique pourquoi nous ne pouvons jamais juger notre prochain avant d'avoir été à sa place — nous ne pouvons pas comprendre la nature des épreuves que l'autre doit affronter, parce que nous ne connaissons pas tous les éléments qui les composent.

Chaque Mitsva est bien sûr récompensée mais le salaire principal est reçu lorsque l'on vainc son *Yétser Hara'* et que l'on utilise le libre-arbitre pour devenir une personne meilleure.

À l'aube du mois d'Eloul, c'est un concept effrayant ; nous présumons que toutes les *Mitsvot* que nous accomplissons seront mises sur une balance face à nos fautes. Or, c'est la force de chaque Mitsva, c'est-à-dire le niveau de libre-arbitre utilisé pour l'accomplir, qui compte.

Comment contrecarrer la force de l'habitude ? Rav Dessler écrit que cela inclut l'étude de l'éthique juive, du sens de la *Téfila* ainsi qu'une intensification du service divin.

La récompense réservée pour un tel travail est de taille – nos *Mitsvot* ne seront pas de simples gestes superficiels mais le fruit d'une intériorisation réelle ; par conséquent, nos descendants suivront plus probablement la voie de la Torah, avec l'aide du Ciel.

Rav Yehonathan Gefen



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Ki Tetsé

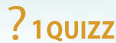


Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 22, verset 7

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans ce passage, la Torah nous parle du cas où un homme croise sur son chemin un nid avec des oisillons et leur maman. Alors qu'il pourrait facilement s'emparer du tout, la Torah lui demande : "Renvoie, tu renverras la maman, et les oisillons tu prendras pour toi."

Le Midrach Rabba demande quelle est la récompense prévue pour celui qui accomplit cette Mitsva. Il répond qu'il aura des enfants s'il n'en avait pas et qu'il accélérera la venue du Machia'h et du prophète Élie.

? En quoi cette Mitsva est-elle si grande pour faire mériter tout cela ?

Le Avné Ézel répond que la source de tout le mal dans le monde, de toutes les détériorations, **c'est l'égoïsme** : chacun ne pense qu'à lui-même et n'est pas prêt à renoncer à ses intérêts personnels au profit des autres, d'un projet bénéfique à l'humanité, d'une idée élevée. Et ce dans n'importe quel domaine. Par exemple :

- dans **l'éducation des enfants**, lorsqu'on n'est pas prêt à dépenser l'argent nécessaire pour élever ses enfants dans la Torah ;
- dans **le service d'Hachem**, lorsqu'on n'est pas prêt à renoncer à tel plaisir ou telle distraction pour accomplir une Mitsva (étudier la Torah, prier à la synagogue etc...) ;
- dans **notre relation envers autrui**, lorsqu'on est prêt à se disputer et à haïr parce qu'on sent que notre intérêt est mis en cause...

Si seulement **l'humanité était prête à renoncer à certains intérêts personnels au profit d'une cause élevée**, pour la réussite d'une idée noble ou pour l'avancement d'un bon projet, le monde arriverait à sa réparation. L'humanité arriverait à son véritable accomplissement, dans tous les domaines : éducation des enfants, relations sociales,

Suite page suivante



PARACHA SUITE

relations de voisinage, domaines spirituels... Et la délivrance finale arriverait rapidement.

La Mitsva de renvoyer la mère et de garder les oisillons (alors que la mère n'appartient à personne et pourrait facilement être prise, sans aucun vol) permet à celui qui l'accomplit de laisser aussi aux autres la possibilité de profiter, au lieu de penser uniquement à son propre profit.

S'il laisse partir la mère, il lui permet de mettre au monde

d'autres oiseaux, dont les gens pourront profiter. Mais s'il la garde pour lui (en plus des œufs et des oisillons), il profite davantage lui-même, mais ne laisse aucun profit pour les autres.

C'est pourquoi en laissant partir la mère alors qu'il avait la possibilité de la prendre pour lui, **il mérite d'avoir des enfants, d'accélérer la venue du Machia'h et du prophète Élie**. Car ce sont de tels actes qui mènent le monde vers son accomplissement, et vers la délivrance finale.

Choul'han Aroukh, chapitre 586

HALAKHA

Le Choul'han Aroukh dit : "Le Chofar de Roch Hachana, c'est une Mitsva qu'il provienne d'un bœuf, et qu'il soit courbé. A posteriori, tous les Chofarot sont Cachères, qu'ils soient droits ou courbés. C'est une Mitsva d'utiliser un Chofar courbé, plus qu'un Chofar droit."



Le Michna Beroura explique que ce n'est que pour le Chofar de Roch Hachana que l'on cherche à réunir ces conditions. Pour un Chofar qu'on utilisera un jour de jeûne, il n'est pas nécessaire qu'il vienne d'un bœuf ni qu'il soit courbé.

❓ A partir de quel âge un mouton s'appelle-t-il bœuf ?

Le Kaf Ha'haim écrit : "A partir de l'âge de treize mois". Il faut donc veiller à s'assurer que le Chofar que nous achetons provient d'un mouton qui **a déjà dépassé l'âge de treize mois**.

📖 Bien qu'il soit préférable de se procurer un Chofar qui provient d'un bœuf mâle, car c'est vraiment ce qui rappelle exactement le sacrifice d'It'shak, le Taz écrit qu'on peut quand même utiliser un Chofar qui provient d'une brebis femelle. Car la brebis est de la même famille que le bœuf, et rappelle donc aussi le sacrifice d'It'shak.

❓ Si on n'a pas réussi à se procurer un Chofar provenant d'un bœuf mâle (et qu'on s'appête donc à sonner avec un autre Chofar) mais que, juste avant qu'on dise la Brakha du Chofar, quelqu'un nous amène un Chofar provenant d'un bœuf mâle, que doit-on faire ?

Le Birké Yossef dit qu'on **devra changer de Chofar** : poser celui qu'on avait préparé, et prendre celui qui provient d'un bœuf mâle. Car puisqu'on n'a pas encore fait la Brakha, ce n'est pas comme si on avait déjà réservé l'autre Chofar pour la Mitsva.

❓ Si, par contre, on a déjà fait la Brakha en tenant en main l'autre Chofar, et qu'on s'appête à le sonner lorsqu'on nous a apporté le Chofar qui provient d'un bœuf mâle, que doit-on faire ?

On doit accomplir la Mitsva avec le Chofar qu'on avait en main **lorsqu'on a dit la Brakha**.

❓ Le Choul'han Aroukh dit qu'il faut utiliser un Chofar courbé. Pourquoi ?

Le Michna Beroura explique : pour aider ceux qui le voient à "courber leur cœur", à le soumettre à Hachem.

❓ Si on a le choix entre un Chofar courbé mais dont le son n'est pas bon, et un Chofar qui a un très bon son mais qui

n'est pas courbé, lequel choisir ?

Rav Nissim Karélims dit qu'il vaut mieux choisir le Chofar courbé, car l'importance du Chofar courbé est évoquée dans la Michna, et a priorité sur le fait d'avoir un beau son.

❓ A quel point le Chofar doit-il être courbé ?

Rav Nissim Karélims dit que tant que le Chofar n'est pas entièrement droit, il est considéré comme étant courbé, même si sa courbure est petite.

❓ Si, à l'origine, le Chofar était droit mais que des artisans ont réussi à le courber en le trempant dans de l'eau bouillante, est-il considéré comme un Chofar courbé ?

Il semble que **non**. Qu'il doit être courbé naturellement.

📖 Toutefois, Rav Nissim Karélims dit qu'on pourra le considérer comme courbé car, même s'il a été courbé artificiellement avec de l'eau bouillante, il était probablement déjà, avant cela, un peu courbé. En effet, les Chofarot provenant des bœufs sont naturellement un petit peu courbés.

❓ Pourquoi le Choul'han Aroukh a-t-il répété "C'est une Mitsva d'utiliser un Chofar courbé, plus qu'un Chofar droit", alors qu'il avait déjà dit "Le Chofar de Roch Hachana, c'est une Mitsva (...) qu'il soit courbé" ?

Le Michna Beroura répond que le Choul'han Aroukh a voulu préciser que l'importance d'avoir un Chofar courbé ne concerne pas que le cas où celui-ci provient d'un bœuf, mais aussi le cas où il provient d'un autre animal.

❓ Si on a le choix entre un Chofar droit qui provient d'un bœuf mâle, et un Chofar courbé qui provient d'un autre animal, lequel choisir ?

D'après la plupart des décisionnaires, il **convient de choisir le courbé**. Car l'idée d'incliner son cœur devant Hachem est plus importante que le fait de choisir un Chofar de bœuf (qui, lui, n'est pas une institution de nos Sages, mais plutôt une habitude que les juifs ont pris pour rappeler le mérite du sacrifice d'It'shak).



MICHNA

La Michna dit qu'il est permis de se laver dans un bain qui a été chauffé par du foin ou de la paille de Chemita.



Explication : Puisque la paille et le foin sont des aliments pour les animaux, ils ont la sainteté de la Chemita.

Par conséquent, ils doivent être utilisés pour l'alimentation (des animaux), et on ne pourra pas les détruire en les brûlant.

Pendant la Chemita, il est donc **interdit de chauffer un bain en brûlant de la paille ou du foin.**

Cependant, la Michna nous apprend que si on a transgressé cette interdiction, on aura quand même le droit d'utiliser l'eau chaude obtenue.

Car lorsqu'on s'y lavera, on n'utilisera pas la paille ou le foin (puisque à ce moment-là, ces derniers n'existeront plus ; ils auront déjà été réduits en cendres).

La Michna continue en précisant qu'un homme important

ne peut pas se laver dans cette eau chaude.



Explication : Une personne importante, que les gens considèrent comme un exemple pour eux, ne pourra pas se laver dans cette eau.

Car si les gens la voient l'utiliser, ils penseront qu'il est permis de chauffer de l'eau avec du foin ou de la paille de Chemita.

Ils ne penseront pas qu'il était interdit de chauffer de l'eau ainsi, mais qu'il est permis, si elle a été chauffée, de l'utiliser.

Le Rambam va même un peu plus loin, en disant que si les gens voient l'homme important se laver dans cette eau, ils utiliseront carrément, en l'honneur de cet homme important, des fruits de Chemita pour parfumer agréablement le bain.

KÉTOUVIM
HAGIOPHAGES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "La couronne des personnes âgées, ce sont leurs petits-enfants. Et la splendeur des enfants, ce sont leurs parents."



Explication : Le Malbim explique qu'une personne est présente

sur terre à travers son corps et son âme. Lorsqu'elle devient âgée, elle comprend que sa présence sur terre à travers le corps va un jour prendre fin, et se soucie donc d'y perpétuer sa présence à travers son âme.

Et lorsque ses petits-enfants se comportent bien, en allant dans le chemin de la Torah et des Mitsvot, celui de la droiture et de l'honnêteté, c'est un véritable réconfort pour elle.

Car elle sait que, par leur sagesse, ils perpétueront sa vie même après son décès. C'est pourquoi les grands-parents aiment tellement leurs petits-enfants.



Car la continuité de leur présence sur terre dépend d'eux, de leur bon comportement.

D'un autre côté, le roi Chlomo nous dit que la véritable fierté des enfants, c'est de savoir qu'ils ont des parents Tsadikim. Lorsqu'un enfant réalise que ses parents sont des Tsadikim, des gens droits et honnêtes, il éprouve sécurité et satisfaction. C'est cela sa véritable splendeur : voir et savoir que ses parents sont des gens biens.

Il ressent beaucoup plus cela envers son propre père qu'envers son grand-père. C'est pourquoi, alors que les anciens tirent leur satisfaction de leurs petits-enfants, les enfants, eux, tirent davantage leur splendeur de leurs propres parents que de leurs grands-parents.



CHMIRAT HALACHONE en histoire

Le Ram'hal nous enseigne : "Une personne humble parle avec douceur, évite les disputes et sa compagnie est plaisante".
(Messilat Yécharim, chapitre 22)



RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Gad a tort de ne plus vouloir jouer avec Réouven suite aux propos médisants de Chimon. En effet, il est interdit de

tenir du Lachon Hara pour vrai. Il ne doit absolument pas diminuer son estime pour son camarade.

SEMAINE

CETTE

Réouven a accepté une parole médisante sur son camarade Chimon. Il le regrette, et souhaite se repentir.

À toi !

Est-ce que Réouven peut se repentir d'avoir cru du Lachon Hara ? Si oui, de quelle façon ?

Question

Un projet immobilier vient d'être achevé et le bâtiment se peuple peu à peu. Au bout d'un an, un des habitants propose d'aménager un square dans l'étendue d'herbe qui se trouve dans l'une des parties communes de l'immeuble. En effet, la population de l'immeuble étant majoritairement jeune, la présence d'un square serait bienvenue pour les parents comme pour les enfants. Tous les voisins sont enchantés de l'idée et consentent sur-le-champ, à l'exception de Monsieur Bokobza qui est une personne âgée et n'a pas besoin d'un square dans son immeuble. Monsieur Bokobza ne s'oppose pas à l'aménagement même du square mais il dit ne pas vouloir y participer financièrement. Les voisins le comprennent parfaitement, acceptent et aménagent le square sans sa participation. Une fois terminé, tous les

habitants profitent du square, et sont stupéfaits d'y rencontrer plusieurs fois par semaine monsieur Bokobza qui y amène ses petits-enfants. Les voisins viennent le voir et lui disent qu'étant donné qu'il utilise finalement le square, il se doit de participer aux frais. Ce à quoi répond monsieur Bokobza, qu'il n'est pas évident qu'il doit participer, car bien qu'il ne voyait pas le besoin d'un square jusqu'à y dépenser de l'argent, rien ne l'empêche de l'utiliser une fois ce dernier présent. Et Monsieur Bokobza d'ajouter : "Je n'utilise qu'un ou deux jeux, la majorité des jeux étant trop dangereux à mon goût, donc même si je dois participer, cela ne sera que proportionnellement à ce que je profite".

GUEMARA

À toi !

● Baba Batra 5a, Michna.

- Choul'han Aroukh, 'Hochen Michpat, chapitre 157 alinéa 10.
- Sma sur le Choul'han Aroukh paragraphe 24.

?

Monsieur Bokobza doit-il participer aux frais d'aménagement du square ? Si oui, est-ce que cela doit être proportionnel à ce qu'il utilise ou non ?

RÉPONSE

Il est évident que Monsieur Bokobza doit participer à l'aménagement du square, comme nous l'apprend la Michna.

Cependant, le Sma nous apprend que sa participation sera proportionnelle à son profit.

En résumé, monsieur Bokobza devra participer à l'aménagement du square proportionnellement à l'usage qu'il en a.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



La synagogue Marina Rocha de Moscou

*Je me dirigeai vers l'estrade et regardai devant moi. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je découvris que sur l'estrade de la synagogue de Marina Rocha était inscrit le verset du Hallel :
"Ana Hachem Malta Nafchi" ("Ah ! De grâce, Hachem, sauve mon âme") !*



Ce récit commence en 1989, à la période où le rideau de fer tomba après soixante-dix ans au cours desquels le régime communiste avait fermé les portes de l'Union soviétique sur ses centaines de milliers de Juifs. Ils demeurèrent derrière le rideau de fer, totalement coupés de leurs frères, subissant les décrets cruels d'un régime brutal qui mettait en œuvre tous les moyens pour les détacher de toute vie juive.

Cette année-ci, un groupe de six rabbins fut invité d'Israël, d'Europe et des États-Unis pour rencontrer les leaders du gouvernement au Kremlin. Après la rencontre, les Rabbanim furent autorisés à visiter deux communautés juives situées dans deux villes, Moscou et Leningrad – Saint Petersburg.

Rav Israël Méir Lau, qui fit partie de la délégation, fait le récit qui suit.

La synagogue des pauvres

"Notre visite à Moscou eut lieu le 1er mai, jour de la fête du travail. La ville était drapée de rouge – la couleur de la révolution

communiste. Des drapeaux rouges flottaient aux fenêtres de toutes les maisons et dans cette atmosphère, mes confrères rabbins et moi-même devions accomplir le verset de "Et A'haï Anokhi Mévakèch" ("Ce sont mes frères que je cherche"), en partant à la recherche des quelques membres de la communauté juive restés fidèles à leur judaïsme.

Le jour de Roch 'Hodèch Iyar, nous arrivâmes dans l'un des quartiers pauvres de Moscou, Marina Rocha, où l'ancienne synagogue était encore en place. En 1918, l'année de la révolution communiste, les dirigeants du mouvement acceptèrent de la laisser intacte pour les pauvres juifs âgés qui y priaient. Cette synagogue demeura partiellement active pendant les années de communisme. Lorsque nous arrivâmes sur place, nous découvrimmes deux petits groupes de Juifs : l'un composé d'hommes très âgés, restés fidèles au judaïsme authentique en dépit des difficultés, et un groupe de jeunes Ba'alé Téchouva portant des Péot et des Tsitsiot. Au terme de plus de soixante-dix ans d'éducation athée et



hérétique, l'existence du deuxième groupe relevait du miracle. Les fidèles de la synagogue m'honorèrent en me proposant de diriger le *Hallel*, comme c'est l'usage à Roch 'Hodèch. Je me dirigeai vers l'estrade et regardai devant moi. En général, au-dessus de l'estrade dans les synagogues, est gravé le verset : "*Chiviti Hachem Lénégdi Tamid*" ("Je fixe constamment mon regard sur D.ieu") ou encore : "*Da' Llfné Mi Ata 'Omèd*" ("Sache devant qui tu te tiens"). Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je découvris que sur l'estrade de la synagogue de Marina Rocha était inscrit le verset du *Hallel* : "*Ana Hachem Malta Nafchi*" ("Ah ! De grâce, Hachem, sauve mon âme") !"

Pour les générations futures

"Au cours de cette prière émouvante, je regardai ces termes simples et innocents et sentis qu'ils m'emplissaient de chaleur, dans ce froid mordant. À l'issue de ma prière, j'interrogeai l'un des fidèles âgés sur l'origine de ce verset inscrit au-dessus de l'estrade.

Il me répondit ainsi : 'Lorsque cette synagogue nous fut donnée par les dirigeants de la révolution communiste en 1918, nous réalîsâmes rapidement l'intention de ces mécréants. Nous cherchâmes un moyen indirect par lequel nous pourrions communiquer notre foi aux générations suivantes et affirmer que même si des individus vils dirigeaient nos corps, nos âmes demeuraient fidèles à D.ieu et Lui appartenaient. D'où le choix de ce verset, qui nous rappelle que même au plus fort de l'adversité, nous pouvons toujours nous écrier vers Hachem : '*Ana Hachem Malta Nafchi*'."

Le petit bout de bois rescapé

"Quelques mois après notre visite, nous fûmes horrifiés d'apprendre que la synagogue Marina Rocha avait été incendiée par des antisémites. Toute la synagogue partit en flammes, à l'exception des *Sifré Torah* sauvés de justesse. En 1996, je fus à nouveau invité à Moscou pour inaugurer un *Mikvé* et pour poser la première

pierre de la nouvelle synagogue Marina Rocha. Cette fois-ci, ils avaient projeté de construire une véritable synagogue pour remplacer l'ancienne hutte qui avait brûlé. La chute du régime communiste s'était déroulée quelques années plus tôt et de nombreux Juifs venus du monde entier assistèrent à cette cérémonie. Parmi les invités figuraient notamment le maire de Moscou et l'ambassadeur américain en Russie. On me demanda de prendre la parole. Mais avant de monter sur le podium, trois dirigeants de la communauté s'approchèrent de moi et m'offrirent un morceau de bois. Ils m'expliquèrent qu'en dehors des *Sifré Torah* qui avaient échappé aux flammes, ce morceau de bois avait également été sauvé. C'était le seul objet de la synagogue à avoir survécu l'enfer de cette nuit-là. J'observai le morceau de bois, incrédule : c'était la petite pancarte qui portait les termes "*Ana Hachem Malta Nafchi*" ! Je reconnus bien entendu ce signe aperçu lors de ma visite à Moscou sept ans plus tôt.

Je ne pus contrôler mes larmes et eus du mal à prononcer le discours que j'avais préparé. Depuis ce jour jusqu'à aujourd'hui, lorsque je prononce le passage du *Hallel* de "*Ana Hachem Malta Nafchi*" à Roch 'Hodèch, les jours de fête et le soir du *Séder*, ce moment édifiant me revient à l'esprit. Je revois cette ancienne synagogue, à l'extériorité si pauvre et à l'intériorité si riche, symbole d'une manifestation remarquable de *Méssirout Néfech* qui a porté notre nation au fil de deux mille ans d'exil. Même au sein des profondeurs de la souffrance et des tribulations, notre regard est toujours tourné vers le ciel dans notre *Téfila* : "*Ana Hachem Malta Nafchi*".

La sagesse des anciens de la communauté au cours de la révolution leur fit comprendre que c'était le message le plus important qu'ils pouvaient véhiculer aux générations futures. En dépit de nos souffrances, nos âmes demeurent entre les Mains de Hachem et nous ne cesserons jamais de lever les yeux au Ciel jusqu'à ce qu'Il nous sauve dans Son infinie compassion."

Equipe Torah-Box

Vaad haRabanim

Le Comité des Rabbanim
pour la Tsedaka

T"01

LE MOIS
d'ELLOUL
EST LÀ !

Techouva
Tefila
Tsedaka

VOTRE PRIÈRE

PENDANT
40

JOURS
CONSÉCUTIFS

PAR LES GRANDS DE LA GÉNÉRATION
SUR LES LIEUX SAINTS D'ISRAËL

ENVOYEZ VOS NOMS GRATUITEMENT
VAADHARABANIM.ORG/DEMANDE-DE-PRIERE



PAR
TÉLÉPHONE



1-800-22-36-36

Une divine leçon d'Eloul

Lorsque les proches de Rav Feinstein s'insurgèrent contre Rabbi Moché, celui-ci sourit sereinement : "Mais depuis lors, un Yom Kippour est passé et cet homme s'est certainement repenti pour sa faute ! Je dois donc lui pardonner..."



Peu avant le début d'Eloul, j'étais dans un avion à destination du mariage d'un ami. J'étais assis à ma place lorsqu'un jeune homme sympathique me demanda s'il pouvait s'asseoir à la fenêtre. J'ignorais s'il était juif ou non, mais il n'était certainement pas religieux. Soudain, j'aperçus près de lui une jeune femme souriante portant un grand chapeau qui recouvrait tous ses cheveux. Il s'avéra rapidement qu'il s'agissait de sa *Kala*, le couple s'étant uni quelques jours auparavant.

Quelque peu déconcerté, je retournai à ma *Guémara*. Mais lorsque j'entendis le nouveau marié citer un passage de Maïmonide, mon étonnement s'accrût davantage encore.

Seul Hachem peut juger

Comme le Rav Guédalia Schorr l'explique à partir du *Ba'al Chem Tov* (*Or Guédaliyahou*, Nasso, p. 105), tout ce que nous entendons ou voyons est un message pour nous. Je vis cet épisode comme un rappel d'Eloul nous enjoignant à éviter la critique, les jugements hâtifs ainsi que les pensées ou propos condescendants. Puisque l'une des directives principales d'Eloul est d'améliorer nos relations avec autrui, je décidai de réfléchir à cette réprimande un peu plus profondément.

Nos Sages dans les *Pirké Avot* nous enseignent à ne pas juger quelqu'un avant d'avoir été à sa place. Il n'est pas seulement insensé et malvenu de juger les autres, mais c'est tout bonnement impossible. Seul Hachem, qui voit et sait tout, peut nous juger équitablement et de manière impartiale.

J'ai un jour entendu le Rav Hillel Zaks rapporter une phrase de son grand-père, le 'Hafets 'Haïm. "Si je pouvais", déclara le *Tsadik* déjà très âgé, "je me rendrais de maison en maison à cette période de l'année pour citer les propos de nos Sages (*Chabbath* 151a) : 'Toute personne qui manifeste de la compassion pour autrui, le Ciel sera également compatissant avec elle'. Apparemment, le 'Hafets 'Haïm était d'avis que c'était là la méthode infaillible pour être béni d'une bonne année.

Un geste gratuit de compassion

Nous recevons tous, à cette période de l'année, de nombreux prospectus relatant des histoires tragiques de veuves et d'orphelins qui ont besoin de notre aide financière. Les gens nous demandent souvent : "Que puis-je faire de plus ? Je soutiens déjà plusieurs causes, je ne peux pas donner au-delà de mes moyens !" C'est certainement vrai, mais le minimum que

nous puissions faire est d'inscrire les noms des personnes démunies et de prier pour elles. Nous pouvons aussi mettre plus de *Kavana* dans nos *Brakhot* pour leur mérite. J'ai personnellement appris, grâce à l'exemple de femmes vertueuses de ma propre famille, à m'arrêter et à réciter une prière lorsque je vois une ambulance passer. Ce geste lui aussi est gratuit mais il indique que le sort d'autrui nous importe réellement, ce qui, nous enseigne le '*Hafets Haïm*, est ce que D.ieu désire de notre part.

L'incroyable recommandation du Rav Feinstein

A ce propos, rapportons une histoire extraordinaire sur le Rav Moché Feinstein. Un individu avait entrepris de rédiger un compte-rendu accablant sur l'œuvre classique de *Halakha* du Rav Moché, *Iguerot Moché*. Dans cet article ostensiblement savant, l'auteur soumettait le *Roch Yéchiva* à une critique personnelle et à une ignominie indigne de n'importe quel érudit en Torah, et encore moins d'un géant en Torah. Au lieu de gagner l'estime du monde de la Torah, l'homme en question perdit le peu de crédibilité qu'il avait ainsi que son emploi. Quelques mois plus tard, il se présenta de manière inopinée et étonnante à la porte de Rav Moché, demandant à obtenir une lettre de recommandation pour son livre. Rav Moché sortit immédiatement un stylo et du papier et rédigea une approbation élogieuse. Par la suite, un membre de la famille et un fidèle élève présents à ce moment-là protestèrent énergiquement contre la bonté du *Roch Yéchiva*. "Mais Rabbi, s'insurgèrent-ils, comment avez-vous pu écrire une telle lettre pour un homme qui vous a terriblement dénigré ?"

Rav Moché sourit sereinement : "Mais depuis lors, un *Yom Kippour* est passé et il s'est certainement repenti pour sa faute ! Je dois donc lui pardonner..."

"Moi, j'offrirai la paille..."

L'auteur du '*Hidouché Harim*, le premier Rabbi de Gour, avait un frère aisé, Rabbi Moché 'Haïm. Celui-ci se trouvait un jour en route pour rendre visite à ses parents âgés à Varsovie lorsqu'il remarqua une femme âgée portant une cargaison de paille sur ses épaules. Choqué, il réalisa soudain que cette femme n'était autre que sa propre mère, la Rabbanite 'Haya Sarah. Sautant de sa belle carriole, il accourut vers sa mère, lui demanda comment elle se portait et l'interrogea : "Que portes-tu là ?" La femme répondit en souriant : "C'est pour une pauvre fiancée orpheline. Elle n'a pas de lit pour dormir. Ne suis-je pas obligée comme tout un chacun de réaliser la Mitsva de *Hakhnassat Kala* (aide aux fiancées) ?" Le vertueux Moché 'Haïm répondit : "Chère maman, pose ce lourd paquet. Je me ferai un plaisir de payer le lit de la *Kala* et bien plus. Mais de grâce, ne porte pas une telle charge !"

Mais la mère de la dynastie de Gour répliqua : "Mon cher enfant, consacre ton argent au mariage de cette pauvre orpheline et à d'autres causes, tandis que moi, j'offrirai cette paille !"

Le monde de nombreux dirigeants de Torah était constitué d'une telle bonté. Puissions-nous, alors que les Jours Redoutables sont arrivés, nous inspirer de leur exemple !

**Rabbi Ya'akov Feitman pour Yated,
traduit par Torah-Box**

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Torah-Box Magazine | n°158



Eloul : Aller, venir et ne pas désespérer !

L'homme n'a pas été créé comme un végétal, qui pousse paisiblement à côté des cours d'eau et passe le plus clair de sa vie dans une attitude contemplative... Non ! Nous sommes en mouvement perpétuel, du haut vers le bas et du bas vers le haut, un peu comme des enfants qui montent et descendent sur un toboggan...



Pour être tout à fait honnête, avant, je n'aimais pas ce mot, "Téchouva". "Faire Téchouva" signifiait pour moi acheter un billet pour assister au festival de l'échec, de la culpabilité et de toutes ces occasions manquées de m'améliorer. Jusqu'à ce qu'un jour, je découvre que faire Téchouva signifiait en réalité revenir à moi-même, ramener l'objet perdu à son propriétaire. Revenir chez moi, à la maison, redécouvrir qui je suis vraiment.

Faire Téchouva, ça n'est pas pointer du doigt avec un air accusateur tout ce qui ne tourne pas rond chez moi. Non, faire Téchouva, c'est au contraire allumer une lueur dans l'obscurité de mes faiblesses, découvrir un nouveau paysage derrière une porte que l'on croyait fermée. C'est réaliser que derrière toutes les couches de poussière et d'impuretés qui se sont accumulées en moi, se cache une lumière infinie qui ne demande qu'à briller. Et le mois d'Eloul nous offre finalement l'occasion de subir une petite "douche" désaltérante afin d'aborder la nouvelle année fraîche et dispose.

Le secret de la lettre Alef

Les Sages enseignent que l'essence de la condition humaine est contenue dans la lettre Alef. La lettre Alef (א) est composée de trois traits : un partant du milieu vers le haut, un partant du milieu vers le bas, et un troisième qui relie les deux en diagonale. Le premier symbolise les mondes spirituels, le second notre monde matériel et le troisième, l'homme qui est censé faire le lien entre les deux dimensions. Ainsi que l'enseignent nos Maîtres : "Il y a les cieux et la terre ; l'homme les relie entre eux."

Comment effectuer concrètement cette union ? C'est simple, regardez le trait qui symbolise l'homme. Il est en diagonale, un peu comme un toboggan sur lequel on monte, on monte... puis sur lequel on redescend d'un seul coup ! Si nous ne faisons que monter, si nous ne trébuchons jamais, cela signifierait que nous resterions perchés tout en haut, dans les mondes spirituels, et serions détachés du monde matériel. Mais ce n'est pas ça, unir. Pour unir les deux mondes, il faut "savoir aller et savoir venir".



La dernière ligne droite avant la venue du *Machia'h*

Durant toute son Histoire, l'essence du peuple juif a été d'"aller et venir". Mais dans notre génération, celle qui précède la venue du *Machia'h*, c'est encore plus vrai. Les événements s'enchaînent à la vitesse de la lumière, les informations se succèdent les unes aux autres, au point que nous ne sommes même plus capables de nous souvenir de ce qu'était hier. Nous nous trouvons sur la dernière ligne droite avant le dévoilement de la *Guéoula* et c'est pourquoi tout s'enchaîne avec une telle rapidité.

Et Dieu, dans Son infinie miséricorde, passe une sorte de marché secret avec nous : "Je M'engage à vous aider à ne pas rester coincés en bas, dans les méandres de vos échecs, mais de votre côté, Je vous demande de ne pas vous apitoyer sur votre sort si vous tombez ! Relevez-vous vite et avec force, car le temps presse !"

Le désespoir n'existe pas !

Souvenez-vous : l'homme n'a pas été créé comme un végétal, qui pousse paisiblement à côté des cours d'eau et passe le plus clair de sa vie dans une attitude contemplative... Non !

Cela ne constitue pas notre modèle en tant que juifs. Nous sommes en mouvement perpétuel, du haut vers le bas et du bas vers le haut, un peu comme des enfants qui montent et descendent sur un toboggan... Car telle est notre nature et le matériau dont nous sommes faits ! Et la seule chose qui nous incombe, mes chères amies, est d'implorer l'aide divine.

C'est là le secret que Rabbi Na'hman de Breslev ne cesse de répéter à notre intention : "Le désespoir n'existe pas ! Ne te fie ni aux critiques ni au jugement des autres ! Tu es tout en bas ? Tu vas remonter ! Demande à Hachem de t'aider à te relever. Et la boucle sera bouclée !"

'Haya Hertzberg

DESTINATION RETRAITE

——— Stratégie, Engagement, Qualité ———

Il faut savoir battre en retraite, quand le boulot vous travaille.

Vous résidez en Israël et vous avez exercé une activité salariée, ou autre, en France ?

Nous sommes là pour vous conseiller
et vous aider dans vos démarches

Nos services dédiés aux français

Bilan retraite | Liquidation retraite | Pension de réversion...

Appelez vite! **Nathalie +972 58-783-5753**

www.destinationretraite.com



Whisky Woodford Reserve Double Oaked, Cachère ?

Je souhaiterais obtenir confirmation sur la Cachéroute d'un whisky nommé "Woodford Reserve double oaked finished in a second oak barrel Kentucky straight bourbon whiskey".



Réponse de Dan Cohen

Attention, chez Woodford Reserve, seuls les whiskies American straight Kentucky bourbon et RYE sont certifiés Cachères. Les autres, en général, et le double oaked en particulier, ne le sont pas.

Goûter le Kiddouch depuis le verre de celui qui l'a récité ?!

Quand le maître de maison récite le Kiddouch sur le vin le vendredi soir ou autre, et que chaque convive a déjà un peu de vin dans un verre en plastique devant lui, ne serait-on pas obligé de boire dans le verre qui a été béni par hasard, pour être quitte ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. Si le maître de maison récite le Kiddouch et boit la quantité exigée, les autres personnes présentes se rendent quitte de la Mitsva du Kiddouch même sans y goûter (Choul'han 'Aroukh 271, 14).

2. C'est une plus belle Mitsva (et une coutume répandue) que chacun y goûte pour montrer notre attachement à celle-ci, chacun peut donc boire de son propre verre si du vin ou jus de vin y a été versé avant la récitation du Kiddouch... Mais il est bon que le maître de maison ajoute à chacun du vin de son verre sur lequel la bénédiction a été récitée pour faire la Mitsva à la perfection après que lui-même en ait bu (Choul'han 'Aroukh 271, 17 ; Halikhot Chabbath I p. 28).

Embrasser sa grand-mère, permis ?

Est-il permis de faire la bise ou d'avoir un quelconque contact physique avec sa grand-mère ?



Réponse de Rav Shimon Griffel

Il est tout à fait autorisé pour un homme d'embrasser sa grand-mère ou de la toucher. Il en est de même pour une femme et son grand-père (Choul'han 'Aroukh Even Ha'ézer 21, 6, Beth Chemouël et Baër Hétev sur place).

J'ai vu un lion dans mon rêve

J'ai rêvé d'un lion qui au début du rêve m'a fait peur, mais qui finalement ne nous a rien fait. En partant, il m'a annoncé une bonne nouvelle pour cette année. Je voulais savoir ce que signifie de voir un lion dans un rêve et si ce qu'il a dit pourrait vraiment se réaliser.



Réponse de Rav Avraham Garcia

Le Talmud (Brakhot 56b) nous affirme que l'apparition de bêtes sauvages en rêve est un très bon signe et vous devez dire sur ce rêve "Arié Yichag Mi Lo Yira". Quant à la réalisation d'un rêve, de nombreux Rabbanim sont d'avis de ne pas y attacher trop d'importance de nos jours, mais en tout cas, cela annonce quelque chose de très bien.

Réparer un Néder pas respecté

J'ai lu des choses sur la gravité des *Nédarim* (vœux) non respectés. Si j'ai fait un *Néder* que je n'ai pas respecté, que puis-je faire maintenant ? Est-ce qu'une *Hatarat Nédarim* pourrait être utile ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

1. La *Hatarat Nédarim* annule le *Néder* à partir du moment où l'on se présente devant les trois personnes participant à la *Hatara*. Si vous pensez ne pas pouvoir respecter le *Néder* dans le futur, il est indispensable de faire *Hatarat Nédarim* dès que possible.
 2. A l'approche de *Roch Hachana* et *Yom Kippour*, il est habituel de faire *Hatarat Nédarim* au *Beth Hakenesset*.
 3. Dans certains cas, il est possible d'annuler le *Néder* rétroactivement, ce qui peut être intéressant dans ton cas.
- Pour une réponse plus précise, adresse-toi à un Rav compétent et fais-lui part du *Néder*.

Elle ne veut pas s'excuser, comment agir ?

Quels rapports entretenir avec une personne qui ne veut pas s'excuser ?

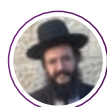


Réponse de Rav Avraham Garcia

Bien que vous n'en êtes pas obligé, essayez de lui pardonner, ne serait-ce que pour qu'elle ne soit pas punie. Nos Sages nous enseignent (*Roch Hachana* 17a et *Yoma* 23a, voir *Méiri*) que tout celui qui pardonne aux autres, Hachem lui pardonnera à lui aussi. Et il est encore plus approprié de rapporter les propos de nos Sages (*Chabbath* 88b) qui nous affirment que celui qui souffre mais ne fait pas souffrir en retour sera récompensé (voir aussi '*Hovot Halélevavot*, *Cha'ar Anya* 6 et *Messilat Yécharim* 22).

Boire du vin dans le mois de deuil

Peut-on boire du vin durant le mois de deuil sur un parent ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

1. Après l'enterrement (durant les "7 jours"), il est permis de boire un peu de vin durant les repas (*Choul'han 'Aroukh*, *Yoré Dé'a*, 378, 8).
2. Dans plusieurs communautés, l'habitude de ne pas en consommer "durant les 7 jours" s'est répandue. Mais après cette période, cela est permis ('*Hayé 'Olam*, éd. 5772, 32, 17 ; '*Haïm Va'héssed* 13, 24).
3. Depuis le moment du décès jusqu'à l'enterrement, la consommation de vin est strictement interdite (*Choul'han 'Aroukh*, *Yoré Dé'a* 341, 1).

Cacheroute • Pureté familiale • Chabbath • Limoud • Deuil • Téchouva • Mariage • Yom Tov • Couple • Travail • etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Où sont donc les *Téfilin* de la main droite ?



Un commerçant juif voyagea une fois au Mexique, dans le cadre de son travail. Un jour, alors qu'il arpenta le marché, il remarqua un marchand qui vendait des articles de mercerie et différents "gadgets". Le Juif jeta un œil sur l'étalage et ce qu'il vit le fit frémir : une paire de *Téfilines* usagée était posée là, à la vente...

Il demanda : "Quel est le prix de ces cubes noirs ?" Le marchand annonça le montant de deux cents dollars. "Bien, j'aimerais les essayer, s'il vous plaît."

Il posa donc les *Téfilines* sur la main gauche, puis sur la tête et il dit au non-Juif : "Un instant ! Mais où est donc le cube supplémentaire ? Celui de la main droite ?" (En réalité, il n'y a pas de cube supplémentaire.)

Le vendeur se troubla, fouilla sa marchandise, tâchant de retrouver le "cube de droite", et s'excusa finalement : "Je suis vraiment désolé, mais c'est tout ce que j'ai !"

Le Juif dit alors : "Il semble évident qu'un "déguisement" incomplet vaut bien moins cher... Je suis prêt à vous donner vingt dollars seulement." Après négociation, le marchand finit par accepter la modique somme avancée, que le Juif paya avant de recevoir les *Téfilines*.

Une fois qu'il eut ouvert les boîtiers, il y trouva effectivement les parchemins avec les passages manuscrits, parfaitement conformes à la Halakha.

Il vint alors poser trois questions :

Avais-je le droit de ruser avec le non-Juif pour récupérer les *Téfilines* ?

Est-il permis de porter ces *Téfilines* ?

Ai-je le devoir de rechercher le propriétaire initial de ces *Téfilines*, en vertu de la loi d'Hachavat Avéda ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Ces *Téfilines* sont vraisemblablement volés et celui qui les récupère du non-Juif les "sauve" de sa main ; c'est

pourquoi ce Juif avait le droit d'agir comme il a fait.

Le *Choul'han Aroukh* statue (*Ora'h 'Haïm* 39, 6) : "Si l'on trouve des *Téfilines* chez un non-Juif et que l'on ignore qui les a manuscrits, ils sont cachère." On pourra même les porter en prononçant la bénédiction correspondante (*Ktav Sofèr, Ora'h 'Haïm*, 5), car il n'est pas d'usage qu'un non-Juif écrive des *Téfilines* pour lui-même, et qu'il est donc certain qu'ils proviennent d'un Juif (*Taz*). Tout ceci n'est valable qu'après que des personnes spécialisées dans le domaine de la *Sofrout* (écriture de *Séfer Torah*, *Téfilines*, *Mézouzot*) aient estimé qu'ils sont cachère (*Piské Téchouvot*, *ibid.*, 5).

Il est possible que le propriétaire n'ait toujours pas renoncé à retrouver ses *Téfilines*, dans l'espoir qu'un Juif les récupère. De plus, comme ils sont usagés, il se peut qu'il les reconnaisse à vue d'œil. Toutefois, si celui qui les a trouvés l'a annoncé, mais qu'il n'a pas encore localisé leur propriétaire, il a le droit de les porter, comme il est noté dans le *Choul'han Aroukh* (*'Hochen Michpat* 267, 21) : "Il a trouvé des *Téfilines*, il évalue leur montant, il peut les porter immédiatement s'il le souhaite, car ils sont trouvables à chaque instant." Cela veut dire que celui qui les a trouvés a le droit de se les approprier, de les porter, et de s'acquitter grâce à eux de la Mitsva de *Téfilines* (s'il souhaite les acheter pour son usage personnel), car il est certain que leur propriétaire n'y verrait aucun inconvénient, qu'il serait satisfait que celui qui les a trouvés les lui paie tandis qu'il en achèterait lui-même de nouvelles.

En résumé, le commerçant juif était autorisé à récupérer par la ruse les *Téfilines* des mains du non-Juif. Il doit à présent rechercher leur propriétaire. S'il le souhaite, il peut les porter (car ils sont cachère), à condition de mettre de côté le prix de ces *Téfilines* et de remettre ce montant au propriétaire lorsqu'il le retrouvera.



"Hachavat Avéda" des outils du cambrioleur



Un Juif estimable vint trouver le Rav Its'hak Zilberstein et lui raconta :

En pleine nuit, un voleur s'introduisit dans la cour de ma maison, avec des outils de cambrioleur perfectionnés. Dès qu'il pénétra dans la cour, un voisin de l'immeuble d'en face l'aperçut et s'empessa d'appeler la police.

Les policiers arrivèrent sur place avant même que l'individu ne commence son travail et dès qu'il les vit, il abandonna ses outils de cambrioleur, prit ses jambes à son cou et s'enfuit. Après une longue poursuite, le bandit fut rattrapé et incarcéré.

J'ai maintenant une question : concernant le matériel très onéreux du cambrioleur (une scie électrique pour le sciage des barreaux, des pinces spéciales, etc.), suis-je tenu de réaliser la Mitsva de *Hachavat Avéda*, et donc de lui rendre ces objets ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Il est certain qu'il ne faut pas rendre ces outils au voleur lui-même, tant qu'il persiste dans sa mauvaise voie et ne fait pas *Téchouva*, car ils l'aideraient à réaliser ses sombres desseins et l'encourageraient dans ce sens.

Nous trouvons dans le *Chout Halakhot Kétanot* (vol. 1, 61) : "Il est permis de dérober au voleur ses outils de cambrioleur. Il est pourtant écrit dans la *Guémara* (*Brakhot* 5b) : "Celui qui vole le voleur goûte lui aussi au vol", et il semble donc interdit de voler un voleur. Malgré tout, il est permis de lui dérober ses outils de cambrioleur pour l'empêcher de voler à nouveau et on remettra ces outils à ses héritiers."

Il apparaît donc qu'il est permis de saisir les outils avec lesquels le voleur commet ses larcins, mais il faudra les garder jusqu'à ce que le voleur meure et les remettre alors à ses héritiers (s'ils sont des hommes intègres).

Toutefois, ce qui est demandé là, à savoir de rendre aux héritiers ces outils, s'applique au cas précis où ces outils auraient été saisis dans la maison de leur père et sembleraient donc véritablement lui appartenir. En revanche,

lorsqu'il s'agit d'outils qu'il a perdus, et qu'il y a fort à craindre qu'ils appartiennent à d'autres personnes et qu'il les leur aurait dérobés, il ne faudra pas les lui rendre, tant que preuve n'est pas faite que ce matériel lui appartient. On doit donc publier cette trouvaille et, si les véritables propriétaires se manifestent, leur restituer les outils. Dans l'ignorance de l'identité du propriétaire, on gardera l'objet trouvé chez soi et, s'il risque de s'abîmer, on le vendra au *Beth Din*.

Si le voleur mérite de faire *Téchouva*, on lui demandera à qui appartiennent ces outils. S'il affirme en être le propriétaire, on les lui rendra. S'il indique l'identité du propriétaire, on les rendra à ce dernier.

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres *Ahat Chaalti*, volume 1, 2 et 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions/



E.M.C.
CABINETS D'AVOCATS

Droit immobilier :

Tama 38, vente/achat de biens, division parcellaire

Droit des sociétés & associations :

création et liquidation, contrats internationaux

Droit de la famille :

procurations permanentes, testaments, accords financiers, successions

Droit du préjudice corporel :

accidents de la route, dommages corporels

Droit routier, droit du travail, représentation auprès des tribunaux et de la Rabbanout

Hébreu - Français - English - Deutsch - Italiano

En accord avec la Halakha

Tél. : 058 740 90 43

Mail : mcalov148@gmail.com

Site : <https://calov.landingpagez.click/>





Sauté de poulet et poivrons au basilic

Voici une savoureuse façon d'accommoder vos restes de poivrons et de basilic ! A servir avec un riz basmati.



Ingrédients



- 2 poivrons jaunes et rouges (ou oranges) coupés en lamelles
- 1 oignon coupé en quartiers
- 4 gousses d'ail émincées
- 1 poitrine de poulet coupée en lamelles
- 3 c. à soupe de maïzena
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 ½ c. à soupe de sauce soja
- 1 ½ c. à soupe de vinaigre de riz
- Un gros bouquet de basilic nettoyé et vérifié
- Sel & poivre



Pour **4 personnes**



Temps de préparation : **10 min**



Temps de cuisson : **15 min**



Difficulté : **Facile**

Réalisation

- Essayez bien les morceaux de poulet à l'aide de papier absorbant puis enveloppez-les de maïzena. Salez et poivrez.

- Faites chauffer la moitié de l'huile dans une grande poêle non-adhésive à feu moyen. Faites-y sauter le poulet, quelques morceaux à la fois. Faites cuire jusqu'à ce que le poulet soit doré, mais pas complètement cuit, soit 4-5 min en tout. Retirez les morceaux de la poêle et réservez-les dans une assiette au chaud dans le four.

- Ajoutez le restant d'huile dans la poêle. Faites-y revenir l'oignon et les poivrons à feu moyen en remuant, jusqu'à ce qu'ils commencent à dorer et attendrir, soit environ 5 min. Ajoutez l'ail et laissez cuire 1 min. Salez et poivrez.

- Versez 50 ml d'eau, la sauce soja et le vinaigre dans la poêle. Remettez-y le poulet et laissez cuire le tout encore 3-4 min.

- Hors du feu, ajoutez les feuilles de basilic. Rectifiez l'assaisonnement au besoin et servez chaud.

Bon appétit !

SOS Cuisine



Deux bonnes blagues & un Rebus !



Au restaurant, un client demande au serveur un cure-dent. Après quelques minutes, le serveur revient les mains vides : "Monsieur, j'ai fait le tour du restaurant. Tous les cure-dents sont utilisés. Mais ne vous inquiétez pas, dès qu'il y en a un qui se libère, je vous l'amène !"

Un homme se promène avec son chien. Un passant l'arrête et lui dit : "Il est drôlement mignon votre chien ! Il mord ?

- Non pas du tout !"



Le passant caresse le chien et d'un coup, le chien le mord !

"Aïe !! Mais vous m'aviez dit que votre chien ne mord pas !

- Ah oui, mais il n'est pas à moi celui-là !!"

Rebus

Par Chlomo Kessous



Que ta maison soit un lieu d'étude et bois les paroles de Torah!



REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

**Nathan
Yossef ben
Yehoudit**

**Rabbi David
Hanania ben
Rabanit Mazal**

**Nadine Hava
bat Esther
Haya**

**Moche
ben Dvorah**

**Anaëlle Rahel
Tsipora bat
Ghislaine Rivka**

**Yona
ben Yona**

**Haïm Yossef
ben Tita**

**Fernand
ben Rose
Henriette**

**Itshak ben
Malka**

**Gazimir
ben Maniyoka**

**Roger
Messaoud
ben Esther**

**Rivka
bat Viktoria**

**Chlomo
Mordekhai ben
Vanessa Yael**

**Yehia
ben 'Hanna**

**Sim'ha
bat Myriam**

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

COMPRENDRE LA 'AMIDA DE ROCH HACHANA



76p

Si toutes les prières adressées à notre Créateur sont importantes, sinon essentielles, la prière de Roch Hachana revêt une solennité très particulière. Comment bien comprendre le sens de nos prières ? « Comprendre la 'Amida de Roch Hachana », par la richesse de ses analyses sur le texte des prières de Roch Hachana, de la plume de Rav Ouri Lévy, est un ouvrage fondamental à utiliser précieusement pour enfin comprendre en profondeur le sens de nos suppliques en ce jour ô combien redoutable.

Commandez dès maintenant !

1 Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.31 (Israël)



Torah-Box Magazine | n°158



ÉVÈNEMENTS



Torah-Box



AVANT ROCH HACHANA

*venez bénéficier des conseils
et des bénédictions du*

ADMOUR DE OUNGVAR

À EILAT & À NETANYA

PUBLIC MIXTE



*Réception du public
de 17h à 22h30*

CONFÉRENCE
DU RAV SHIMON GOBERT
À 20H



EILAT

Dimanche 22 Août

A la synagogue

BETH MENAHEM

Daphna 19

NETANYA

Mardi 24 Août

A la synagogue

RIVACH ET RACHBETZ

Hertzel 12

NETANYA

Dimanche 29 Août

A la synagogue

CHLOMO VE MORDEHAY

'Hinouh Aivri 6

SELI'HOT À 00H30

RENSEIGNEMENTS : 054 761 00 39

Perle de la semaine par Torah-Box

*"Hachem ne pardonne pas à ceux qui frappent uniquement leur cœur,
mais Il pardonne à ceux dont le cœur les frappe pour les fautes
qu'ils ont pu commettre." ('Hafets 'Haïm)*